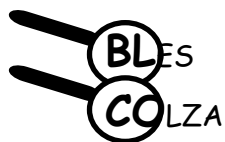


Info.pl@ine

ZOOM SUR



Adapter ses programmes fongicides et azote

Présence de pucerons cendrés

N°155 – 25 avril 2007 – 4 pages

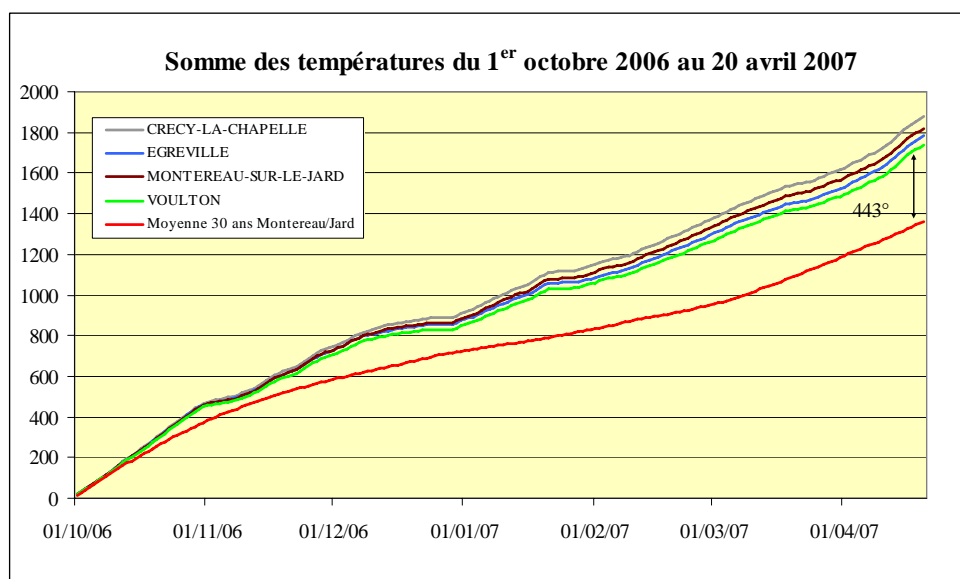
AGRO-METEO

Avril est chaud et sec.

Les températures moyennes d'avril sont exceptionnellement douces avec plus de 3 degrés supérieurs aux normales !

Depuis le début de la campagne, les températures supérieures aux normales s'accumulent avec aujourd'hui un excédant de plus de 440 degrés jours.

La végétation continue donc son avance de 3 semaines avec des orges en épisaison, des blés à gonflement pour les 1^{ers} semis et des colzas qui commencent à déflorir.



Le manque d'eau n'est pas sans inquiétude obligeant le déclenchement de l'irrigation pour les levées de betteraves. Les blés ne semblent pas encore manquer d'eau ou d'azote, ce qui peut s'expliquer par 2 phénomènes : un enracinement profond qui permet de valoriser les 3^{èmes} horizons, et des sols réchauffés plus tôt en saison favorisant la minéralisation (qui d'ailleurs n'a pas été fortement ralentie cet hiver).

Néanmoins si ces conditions sèches perdurent, les effets risquent de ne pas tarder à se faire sentir.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (floraison à 1^{ères} siliques bosselées - stade G4)

✓ Ravageurs

Charançons des siliques et pucerons cendrés sont de plus en plus présents dans de nombreuses parcelles.

Rappel des seuils de traitements :

Pucerons cendrés : 2 colonies par m².

Charançons : 1 pour 2 plantes pour un traitement en plein.

Si un insecticide n'a pas encore été appliqué et qu'on peut passer dans la parcelle, prévoir une intervention dans les prochains jours qui devra cibler à la fois charançons et pucerons.

➤ Utiliser une pyréthre associée : KARATE K 1 l/ha.

✓ Etat sanitaire

Les conditions sèches ne sont pas favorables au sclérotinia mais peuvent l'être à l'oïdium.

➤ Si l'intervention fongicide est prévue cette semaine ou la semaine prochaine, les maladies à viser ne sont pas seulement le sclérotinia mais aussi l'oïdium et l'alternaria. Dans ce cas, éviter l'apport de carbendazime seule ou des imides et préférer l'utilisation d'une triazole.

Ex : PUNCH 0,5 l/ha ou un mélange PICTOR PRO 0,2 kg/ha + SUNORG PRO 0,4 l/ha.

ATTENTION, l'utilisation de la triazole interdit le mélange avec un insecticide.

BLE (stade : 2 nœuds à gonflement pour les plus en avance)

✓ Etat sanitaire

La septoriose est toujours en perte de vitesse avec des symptômes principalement sur les F4. Il n'y a pas encore de contaminations des F2 ou F1 en train de sortir.

La rouille brune est très présente et toujours sur les variétés sensibles (SANKARA, DINOSOR,...). On l'observe principalement sur les F4 et F3 en absence de traitement fongicides.

Intervention fongicide : vu les conditions de températures, il est opportun d'adapter la protection fongicide en fonction des dates de la dernière intervention et des stades du blés. 2 cas de figure se présentent.

① Les parcelles les plus avancées, aux stades dernière feuille à moitié déployée et au-delà :

Ces blés ont dû recevoir un fongicide à 2 nœuds ou avant qui les protègent vis-à-vis de la rouille brune (voir Info.pl@ine n°153 du 11 avril) : attendre le stade épiaison pour ré-intervenir ; le choix des produits sera décidé en fonction de la pluviométrie d'ici là et du risque fusariose.

② Les blés à 2 nœuds (F2 sortie) à F1 pointante : ces parcelles ont dû recevoir une protection à 2 nœuds. S'ils n'ont pas encore reçu de protection, attendre la dernière feuille étalée.

✓ Dernier apport d'azote

Quand intervenir ?

La meilleure valorisation en protéines du dernier apport d'azote reste sur des applications au stade dernière feuille étalée. Néanmoins les conditions sèches actuelles nécessitent la prudence et une adaptation en fonction de votre stratégie sur les 2 ou 3 premiers apports.

① Pour les blés qui ont reçu des apports à des stades « classiques » : tallage et épi 1 cm : le 3^{ème} et dernier apport sera à prévoir (à dernière feuille étalée).

② Pour les blés qui ont reçu un apport après les dernières pluies (fin mars-début avril), celui-ci n'a pas encore été utilisé par la plante. Il convient d'attendre la pluie avant de décider l'application du solde de fertilisation azotée.

Quelle forme ?

La forme solide (ammonitrate ou urée) reste à privilégier pour le 3^{ème} apport car elle est souvent mieux valorisée (moins de volatilisation) que la solution azotée.

A dose équivalente, la forme ammonitrate ou urée permet un gain de 0,5 point de protéine par rapport à l'azote liquide.

Conditions d'emploi de l'azote liquide : réduire les risque de brûlures !

Les conditions qui favorisent les brûlures par l'azote liquide sont principalement :

- le vent qui provoque des blessures de plantes,
- un feuillage mouillé par une petite rosée qui retient l'azote sur les feuilles,
- un temps couvert.

L'idéal est de réaliser l'apport d'azote liquide sous une petite pluie ou sur un feuillage sec par temps clair tout en évitant les températures trop élevées qui favorisent la volatilisation et donc l'efficacité de l'apport.

Que ce soit pour l'ammonitrate ou l'azote liquide, un sol humide ou 10 à 15 mm de pluie sont nécessaires pour que l'azote soit valorisé par la plante.

ORGE d'HIVER – ESCOURGEON (stade : sortie dernière feuille à épiaison)

✓ Etat sanitaire

La pression rouille naine et helminthosporiose est toujours présente mais avec un effet des tolérances variétales.

➤ Réaliser la seule ou la dernière intervention fongicides au stade sortie des barbes – épiaison en visant rouille naine et helminthosporiose : c'est sur cette intervention qu'on valorisera au mieux les strobilurines :

Exemples d'intervention : ACANTO 0,3 l + BRAVO Premium 1 l ou OPERA 0,5 l
ou MADISON PACK 0,3 l + 0,075 l ou FANDANGO 1 l

POIS HIVER (stade : début floraison à floraison)

✓ Pucerons

Ils sont présents parfois de façon assez forte dans certaines parcelles.

➤ Prévoir une intervention à l'aide d'une pyréthrianoïde associée : KARATE K 1 à 1,25 l, BEST 1 à 1,25 l, ENDURO, FULL M 0,4 l.

✓ Etat sanitaire

Le feuillage est très sain en raison du temps sec d'avril : pas de présence d'anthracnose.

➤ Pas d'intervention fongicides à prévoir.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ARRETE DU 12/09/06 SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOS : nouvelle liste de buses autorisée pour réduire les ZNT

Dans Info.pl@ine n°147 et 148 des 7 et 14 mars 2007, nous avons précisé un certains nombre de points de l'arrêté du 12 septembre 2006, qui cadre l'utilisation des produit phytosanitaires.

Dans le cas des Zones Non traités (ZNT), il est possible réduire les ZNT de 20 ou de 50 m à 5 m si vous respectez simultanément les 3 conditions suivantes :

- présence d'un couvert végétalisé permanent d'au moins 5 m de large en bordure du point d'eau soit arbustif pour l'arboriculture d'une hauteur au moins équivalente à la culture et herbacé (ou arbustif) pour les autres cultures. Les bandes enherbées répondent à cette exigence,
- l'enregistrement des applications phytosanitaires est réalisé pour la campagne en cours et précédente et comporte au moins le nom commercial complet, la date et la dose d'application.
- mise en oeuvre de moyens permettant de diminuer le risque pour les milieux aquatiques. Ces moyens doivent figurer sur une liste publiée au *Bulletin officiel* du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Chaque moyen retenu doit permettre de diviser par au moins trois le risque pour les milieux aquatiques par rapport aux conditions normales d'application des produits. Cela concerne l'usage des buses anti-dérives dont la liste actualisée est parue le 6 avril dernier au journal officiel,

Liste des buses anti-dérives reconnues officiellement par le Ministère de l'Agriculture en date du 6/04/2007 pour le traitement des cultures basses :

Ces buses doivent équiper l'intégralité des positions sur la rampe. Leur utilisation est demandée pour les produits dont la ZNT est de 20 ou 50 m et qu'on souhaite réduire à 5 m (ex : EMBLEM, NOVALL, NIRVANA, NIMBUS, ...).

Cette mise à jour concerne principalement les marques ALBUZ, LECHLER, NOZAL, AGROTOP et AIR BUBBLE JET.

Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation
TEEJET	AI 110 02 vs ou AIC 110 02 vs	2 à 3 bars
	AI 110 025 vs ou AIC 110 025 vs	2 à 4 bars
	AI 110 03 vs ou AIC 110 03 vs	2 à 3 bars

Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation
TEEJET	AI 110 04 vs ou AIC 110 04 vs	2 à 3 bars
	AI 110 05 vs ou AIC 110 05 vs	2 à 3 bars et 5 bars
	AI 110 06 vs ou AIC 110 06 vs	2 à 4 bars

Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation
TEEJET	Air Jet 35	P° ⁽¹⁾ d'air : 0,34 bar P° de liquide : 3 à 6 bars
	Air Jet 42	P° d'air : 0,37 bar P° de liquide : 2 à 5 bars
	TT 110 05	1 bar
	TTI 110 025	Orientation vers l'avant 1 à 3 bars
	TTI 110 03	
	TTI 110 04	
	TTI 110 05	
ALBUZ	AVI 110 025	3 à 3,5 bars
	AVI 110 03	3 bars
	AVI 110 04	3 à 5 bars
	AVI 110 05	
	AVI 110 015	3 bars
	AVI 110 02	
LECHLER	ID 120 02	3 à 4 bars
	ID 120 025	
	ID 120 03	
	ID 120 04	
	ID 120 05	2 à 4 bar
	ID 120 06	2 à 5 bars
	ID 120 08	
	IDK POM 120 04	1 bar
	IDK POM 120 05	1 à 1,5 bars
	IDN 110 025	2 à 3 bars
	IDN 110 03	2 à 4 bars
	IDK Céramique 120 015	1 à 1,5 bars
	IDK Céramique 120 02	
	IDK Céramique 120 025	
	IDK Céramique 120 03	
	IDK Céramique 120 04	1 à 2 bars
	IDK Céramique 120 05	1 à 4 bars
	IDK POM 120 015	1 bar
	IDK POM 120 02	
	IDK POM 120 025	
IDK POM 120 03		

P° = Pression

Marque commerciale	Modèle de Buses	Conditions d'utilisation
HARDI	MINIDRIFT 110 015	1 bar
	MINIDRIFT 110 02	
	MINIDRIFT 110 025	
	MINIDRIFT 110 03	
	MINIDRIFT 110 04	
	MINIDRIFT 110 05	1 à 1,5 bar
	INJET 110 02	3 à 4 bars
	INJET 110 025	
	INJET 110 03	
	INJET 110 04	3 bars
INJET 110 05		
INJET 110 06		
INJET 110 08		
LURMARK	DB 015 F120	2 bars
	DB 02 F120	
	DB 025 F120	
	DB 03 F120	2 à 3 bars
	DB 04 F120	
	DB 05 F120	2 à 6 bars
	DB 06 F120	
	DB 08 F120	2 à 3 bars
NOZAL	ADX (céramique) 110 015	2 à 3 bars
	ADX (céramique) 120 02	1 à 1,5 bars
	ADX (céramique) 120 025	
	ADX (céramique) 120 03	
	ADX (céramique) 120 04	1 à 2 bars
ADX (céramique) 120 05	1 à 4 bars	
AGROTOP	TurboDrop TDXL 05	3 bars
	TurboDrop TDXL 06	
	AirMix 110 05	
AIR BUBBLE JET	Air BubbleJet 100 025 Résine	2 bars
	Air BubbleJet 100 03 Résine	
	Air BubbleJet 100 04 Résine	
	Air BubbleJet 100 05 Résine	
	Air BubbleJet 100 06 Résine	



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
*avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural*
Toutes rediffusion et reproduction interdites